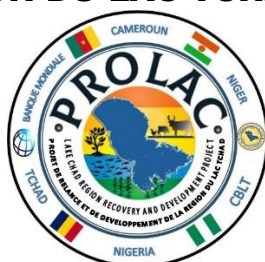


REPUBLIQUE DU NIGER
Cabinet du Premier Ministre

Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement
des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
SE/SDS-Sahel Niger



**PROJET DE REDRESSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC)**



**Stratégie de communication du Projet
de Redressement et de Développement
de la Région du Lac Tchad (PROLAC Niger)**

Mars 2022

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| I. Contexte et Justification..... | 4 |
| II. Analyse de la situation..... | 6 |
| 1. La problématique de du développement et de la sécurité dans le Bassin du Lac Tchad... | 6 |
| 2. Brève présentation du PROLAC Niger..... | 8 |
| 3. La situation des femmes et des jeunes..... | 10 |
| 4. Les parties prenantes..... | 10 |
| 4.1. Les Administrations de mission de l'Etat..... | 11 |
| 4.1.1. La SDS Sahel Niger..... | 11 |
| 4.1.2. La HACP..... | 11 |
| 4.2. Les Partenaires techniques et financiers | 12 |
| 4.2.1. La Commission du Bassin du Lac Tchad..... | 12 |
| 4.2.2. La Banque mondiale..... | 12 |
| 4.2.3. Initiatives convergentes..... | 12 |
| 4.3. La Chambre Régionale d'Agriculture..... | 14 |
| 4.4. L'Université de Diffa..... | 14 |
| 4.5. Les services techniques déconcentrés..... | 15 |
| 4.6. Le Conseil Régional et les communes..... | 15 |
| 5. Etat des lieux de la communication du projet..... | 16 |
| 6. Les moyens de communication dans la zone d'intervention..... | 17 |
| 7. Forces, Faiblesses, Opportunités pour la communication..... | 19 |
| III. Stratégie de communication..... | 21 |
| 1. Les orientations stratégiques..... | 21 |
| 2. Cibles de la communication..... | 22 |
| 3. Objectifs de la communication..... | 22 |
| 4. Résultats attendus de la communication..... | 23 |
| 5. Canaux et supports de communication..... | 23 |
| 6. Messages clés pour la communauté..... | 24 |
| 7. Activités majeures..... | 24 |
| IV. Plan d'actions..... | 25 |
| 1. Plan opérationnel..... | 25 |
| 2. Répartition du budget par an et par résultat..... | 32 |
| 3. Planning des activités..... | 33 |
| V. Recommandations..... | 34 |
| VI. Coordination, suivi et évaluation..... | 35 |
| Annexe 1 : Termes de référence..... | 36 |
| Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées..... | 39 |
| Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier de validation (Dosso, 3-4 mars 2022)..... | 40 |

Sigles utilisés

BM : Banque mondiale
CBLT : Commission du Bassin du Lac Tchad
CM : Conseil Municipal
CN : Coordination Nationale
CR : Conseil Régional
CRA : Chambre Régionale d'Agriculture
EAS/HS/VBG : Exploitation et Abus sexuels, Harcèlement Sexuel, Violences Basées sur le Genre
FAO : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole
HACP : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HC3N : Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N
HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HIMO : Haute Intensité de Main d'Œuvre
INS : Institut National de la Statistique
I3N : Initiative 3 N « *Les Nigériens Nourrissent les Nigériens* »
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
PARCA : Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil
PCA : Programme de Croissance Economique
PCR : Président du Conseil Régional
PDC : Plan de Développement Communal
PDR : Plan de Développement Régional
PIMELAN : Projet Intégré de Modernisation de l'Elevage et de l'Agriculture au Niger
PNCD : Politique Nationale de Communication pour le Développement
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODAF : Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PROLAC : Projet de Redressement et de Développement du Lac Tchad
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
RC : Radio Communautaire
RECA : Réseau des Chambres d'Agriculture
RESILAC : Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad (projet UE/AFD)
RMP : Revue à Mi-Parcours
SC : Spécialiste en Communication
SDDCI-Niger 2035 : Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive
SDS Sahel Niger : Stratégie de Développement des Zones Sahélo-Sahariennes
SE/SDS : Secrétariat Exécutif de la SDS Sahel Niger
UDA : Université de Diffa
UMOP : Unité de Mise en Œuvre du Projet

I. Contexte et justification

Situé au cœur du Sahel, le Niger est un pays continental, vaste de 1.267.000 km². Il compte une population estimée par l'Institut National de la Statistique (INS) à 24 millions d'habitants en 2021, majoritairement rurale et jeune (78% des Nigériens vivent en milieu rural et 50% ont moins de 15 ans). L'austérité du climat, les menaces sécuritaires, la dégradation de l'environnement et une forte pression démographique constituent les principaux freins au développement économique.

Classé dans le dernier rang de l'indice de développement humain, le Niger a toutes les caractéristiques d'un pays fragile, avec un désert rude recouvrant les deux tiers du territoire, une économie informelle et rurale, un climat aride (350 mm de précipitations annuelles sur 85% du territoire), une guerre imposée par les groupes terroristes à l'ouest et à l'extrême est, et un afflux de réfugiés, au nombre de près de 300 000 personnes.

La stabilité des Institutions a été cependant globalement préservée, et un taux de croissance de l'économie de 6% en moyenne a été enregistré entre 2012 et 2020.

A l'issue d'un fastidieux processus électoral, le Niger a connu en 2021 sa première alternance démocratique, un président élu succédant enfin à un autre président élu. Le 02 avril 2021, dans son discours d'investiture, le Président Mohamed BAZOUM a placé parmi ses priorités la stabilisation du cadre macroéconomique et la lutte contre les groupes terroristes qui sévissent dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa. Il s'est appesanti sur la situation de Diffa, indiquant que dans cette région, *« Boko Haram a totalement déstabilisé l'économie depuis janvier 2015. En attestent les 3 chiffres suivants : 130 000 réfugiés nigériens, 105 000 déplacés internes et 30 000 nigériens retournés du Nigeria. Tous ont cessé toute activité économique et vivent de l'assistance humanitaire. »*

Depuis ce constat, le Gouvernement, avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF), a lancé différentes initiatives, ayant permis le retour dans leurs terroirs d'origine de certaines populations déplacées, le renforcement de la cohésion sociale, la relance des activités productives et le contrôle de la situation sécuritaire.

Démarré en 2021 pour une durée de cinq ans, le Projet de Redressement et de Développement du Lac Tchad (PROLAC) s'inscrit dans cette dynamique générale visant l'amélioration de la résilience des populations de Diffa et la normalisation de la situation dans la région. Il découle d'une Stratégie Régionale de Stabilisation du Bassin du lac Tchad, initiée par la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et soutenue financièrement par la Banque mondiale.

Dans le but d'accroître la visibilité du projet auprès du public, il est envisagé l'élaboration d'une stratégie de communication et son plan d'actions, dont la mise en œuvre permettra de :

- Renforcer ses capacités de plaidoyer envers les décideurs et les partenaires de mise en œuvre ;
- Faciliter l'appropriation des investissements par les bénéficiaires à travers les différents canaux de communication identifiés dans les zones d'intervention du PROLAC ;

- Faciliter la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) pour éviter au mieux les plaintes qui peuvent compromettre la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les différents canaux de communication dans la zone du projet.

C'est l'objet de la présente proposition technique, élaborée selon une méthodologie participative.

Ainsi, le consultant a dans un premier temps mené une revue documentaire à Niamey et eu des entretiens avec les responsables du Projet et de la SDS Sahel Niger : leurs attentes et suggestions en matière de communication ont été recueillies, les passerelles entre le Projet et les administrations de tutelle ont été explorées, et une revue des activités de communication déjà menées ou en cours a été faite.

Le consultant s'est par la suite rendu dans la région de Diffa, pour y recenser les besoins en communication dans la région et les moyens disponibles pour les satisfaire, analyser leurs forces et faiblesses, mais aussi identifier les opportunités nouvelles pour la communication. Des rencontres ont été organisées avec les partenaires régionaux et locaux du Projet, qui ont permis d'évaluer leurs capacités à collaborer dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de communication : les responsables du Conseil régional et des services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, équipement, promotion de la femme, hydraulique, environnement), les maires, les dirigeants du Conseil régional de la jeunesse et de la Chambre régionale d'agriculture, etc, ont tous apporté leur contribution à la présente proposition.

Enfin, un atelier national de validation de la stratégie a été organisé à Dosso les 3 et 4 mars 2022. Présidé par le Secrétaire général du Ministère de la communication, il a regroupé : les responsables de la coordination nationale du Projet et de l'équipe opérationnelle de Diffa, les spécialistes sectoriels de la SDS Sahel Niger et du Projet, les chargés de communication du Cabinet du Premier ministre, des ministères partenaires clef, des autres projets et programmes intervenant à Diffa, de la HACP, et des personnes ressource.

Les participants à l'atelier de Dosso ont enrichi de manière significative la stratégie de communication, qui intègre par ailleurs les observations reçues de la Banque mondiale.

II. Analyse de la situation

1. La problématique du développement et de la sécurité dans le Bassin du Lac Tchad

La problématique de la sécurité est un défi majeur pour le développement socio-économique du Niger. C'est pourquoi le Gouvernement met en œuvre depuis 2012 une Stratégie pour la Sécurité et le Développement des Zones Sahélo - Sahariennes (SDS Sahel Niger), visant à impulser une dynamique forte de développement économique, social et culturel, dans ces parties du pays désertiques et semi-désertiques, confrontées à une insécurité endémique, entretenue par les groupes terroristes et le grand banditisme.

Cet engagement du Gouvernement a été constamment renouvelé, au point que, de l'initiative SDS Sahel Niger, est né le grand ensemble stratégique que constitue aujourd'hui le G5 Sahel, regroupant le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, le Mali et la Mauritanie. Créé en février 2014, le G5 Sahel a pour ambition de promouvoir la sécurité et le développement de l'espace sahélien.

Avec la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), le Secrétariat Exécutif de la SDS Sahel Niger constitue l'une des grandes administrations de mission mises en place par le Gouvernement du Niger pour dérouler la Feuille de route de la Coalition pour le Sahel, dont les piliers sont :

- La lutte contre le terrorisme ;
- Le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité ;
- Le redéploiement de l'Etat, de l'administration publique et des services de base ;
- Les actions de développement.

Au Niger, la SDS a notamment été le porteur du plaidoyer pour les projets PARCA et PROLAC, mis en œuvre dans la région de Diffa, respectivement depuis 2020 et 2021. Elle en assure la maîtrise d'ouvrage et la coordination nationale.

La stabilisation de la région de Diffa est au cœur des priorités nationales. Dans son programme électoral déjà, l'actuel Président de la République envisageait d'y :

- « *Mettre en place un dispositif de défense conséquent pour assurer la défense de l'intégrité du pays et empêcher Boko Haram d'occuper une quelconque portion de territoire national en vue d'y promouvoir des activités économiques criminelles ;*
- *Déployer un grand nombre de forces de sécurité intérieure adaptées à l'environnement géographique et humain pour combattre des groupes armés qui sous couvert de terrorisme vivent en vérité des rançons liées aux enlèvements ;*
- *Créer les conditions du retour des personnes déplacées dans leurs villages respectifs au plus tard au cours de l'année 2022 ;*
- *Travailler au retour de tous les réfugiés nigériens dans leur pays et ce, en concertation avec les autorités des Etats du Nigéria et le HCR ».*

Pour sa part, la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre, dans ses Axes 1 et 7, met l'accent sur la sécurité et la quiétude sociale, ainsi que la solidarité nationale et l'inclusion

socioéconomique des catégories de personnes impactées par l'activité des groupes terroristes.

Sous la houlette du Premier ministre, une **Stratégie de sortie de crise de la région de Diffa** a été finalisée en juillet 2021, en concertation avec les partenaires humanitaires et de développement. Elle comporte trois phases majeures :

- Retour et réinstallation des déplacés et retournés ;
- Construction post conflit ;
- Actions structurantes de développement.

La première phase a été officiellement lancée à Diffa en juillet 2021 par le Président de la République. Elle est marquée par les actions suivantes :

- Inscription du retour des déplacés dans les priorités des partenaires humanitaires ;
- Sécurisation des terroirs d'origine ;
- Transport et réinstallation des ménages ;
- Réhabilitation des infrastructures.

Des progrès sont déjà perceptibles en matière de retour à une vie normale : avec l'appui des partenaires techniques et financiers, les populations déplacées se réinstallent progressivement dans leurs villages d'origine, et les services sociaux de base rouvrent ; les activités criminelles de Boko Haram se raréfient, et les mesures d'urgence sont allégées. Toutefois, la région continue de connaître des conflits intercommunautaires fréquents, liés à la compétition sur les ressources partagées (terres, eaux, etc).

Le potentiel de dangers que présentent ces conflits est tel que la promotion de la cohésion sociale figure au rang des priorités de la région. Aussi, en marge des manifestations entrant dans le cadre de la célébration du 63^{ème} anniversaire de la Proclamation de la République (*Diffa Nglaa*), le Chef de l'Etat a présidé un Forum sur le renforcement de la cohésion sociale, auquel ont participé notamment les présidents des Institutions de la République, les membres du Gouvernement, les responsables des Forces de Défense et de Sécurité et les chefs traditionnels.

Intervenant à cette occasion, le président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) a indiqué que *« la combinaison des risques et vulnérabilités sécuritaires naturels, aggravés par la dimension démographique, a entraîné la résurgence sporadique de conflits intra et inter communautaires entre pasteurs et pasteurs, pasteurs contre agriculteurs, pasteurs contre pêcheurs et agriculteurs contre pêcheurs »*.

Il a en outre rappelé que depuis 1960, le Gouvernement du Niger s'est doté de plus de 50 textes législatifs et réglementaires afin de réguler *« l'accès et l'utilisation des ressources naturelles communes, de manière à assurer la quiétude sociale, à organiser la gestion commune des ressources partagées, en mettant en avant les complémentarités bénéfiques de différents modes de vie en milieu rural »*.

Le constat a été fait par le Forum que l'ignorance ou la non application des textes législatifs et réglementaires sont à la base des conflits. Aussi, les services techniques de l'Etat, les Autorités administratives, coutumières et religieuses devront davantage s'investir dans la vulgarisation des textes, l'information et la sensibilisation des populations, afin de prévenir les conflits.

2. Brève présentation du PROLAC Niger

Le PROLAC s'intègre dans une initiative régionale, couvrant les pays membres de la CBLT. Son objectif de développement est de contribuer au redressement de la région du Lac Tchad en appuyant la coordination régionale et le suivi des crises, la connectivité et les moyens de subsistance agricole dans les zones ciblées du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria.

Au Niger, le PROLAC intervient dans 7 communes de la région de Diffa (Diffa, Chétimari, Mainé Soroa, Goudoumaria, N'Gourti, Foulatari et N'Guelbéli) et 1 commune de la région de Zinder (Tesker). D'une durée de cinq ans (2021-2025), il est doté d'une enveloppe de 60 millions de dollars US.

Le PROLAC s'inscrit dans la Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive SDDCI-Niger 2035 et contribue concrètement à l'Axe 3 de l'Initiative 3N « *Les Nigériens Nourrissent les Nigériens* » : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et catastrophes.

Le projet est mis en œuvre à travers cinq composantes :

Composante 1 : Plateforme de Coordination Régionale et Nationale, et Renforcement des Capacités Locales.

Le principal objectif de cette composante est de renforcer le dialogue régional ainsi que le suivi et la diffusion des données, l'engagement des citoyens et la cohésion sociale, et l'approche des travaux publics à forte intensité de main d'œuvre (HIMO).

Composante 2 : Rétablir la Mobilité et la Connectivité Rurales Durables.

Son objectif est d'améliorer l'accès des communautés aux marchés et aux services socio-économiques. Elle consiste en des travaux de génie civil d'importance régionale et sera axée sur des infrastructures de petite taille afin de combler les lacunes prioritaires immédiates en matière de connectivité des routes rurales dans certaines régions entourant le Lac Tchad.

Composante 3 : Renforcement du Rétablissement des Moyens de Subsistance issus de l'Agriculture.

Elle encourage les investissements productifs publics et renforcera les moyens de subsistance des acteurs locaux afin de fournir un soutien aux moyens de subsistance ciblés. La promotion de l'accès des femmes à des opportunités de subsistance fait l'objet d'une attention toute particulière, tout comme le renforcement des compétences des femmes productrices agricoles et donc de leur compétitivité dans la chaîne de valeurs agricole.

Composante 4 : Gestion du Projet.

Elle vise à assurer la gestion, la coordination et la mise en œuvre efficace du projet et de soutenir la conception et la mise en œuvre du système de S&E du projet.

Cette composante finance la planification, la mise en œuvre et la supervision technique des activités du projet, ainsi que la gestion efficace des sauvegardes environnementales et sociales, la gestion financière, la communication et la passation des marchés.

Composante 5 : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC).

Cette composante met en place un fonds de prévoyance en cas de catastrophe, pouvant être déclenché en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine par une déclaration officielle d'urgence nationale ou à la demande officielle du Gouvernement.

Dans sa mise en œuvre, le Projet privilégie l'approche des travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) qui, tout en permettant d'améliorer la productivité, la connectivité et la mobilité rurales, assure des revenus aux femmes et aux jeunes. L'approche HIMO est utilisée pour la réhabilitation et l'entretien des routes rurales, la fixation des dunes et la restauration des sols, l'aménagement des cuvettes oasiennes pour l'agriculture, la construction de digues de protection. Elle contribue de manière significative à renforcer les processus participatifs au niveau local et la cohésion sociale, à améliorer les conditions de vie et les moyens d'existence des communautés locales. L'approche offre enfin des possibilités d'emploi, d'acquisition de compétences et d'insertion professionnelle aux bénéficiaires ciblés par le projet.

Les résultats physiques globaux attendus du projet sont : aménagement de 140 km de routes rurales ; réalisation/ réhabilitation de 35 puits cimentés pastoraux ; réalisation de 5 stations de pompage pastorales ; aménagement de 175 ha de 35 cuvettes oasiennes ; réalisation de 35 magasins de stockage et de conservation des produits agricoles ; réalisation de 10 banques d'intrants agricoles ; construction d'1 comptoir de poisson ; réhabilitation de 2 marchés ruraux ; stabilisation et ensemencement d'environ 4000 ha de dunes de sable ; contribution à la réalisation de la digue de protection des terres agricoles et des habitations de la ville de Diffa ; appui institutionnel à l'Université de Diffa.

Le PROLAC vise une cible directe de 63 000 bénéficiaires dont 50% de femmes et de jeunes, et une cible indirecte de 600 000 personnes.

A l'avenir, le PROLAC pourrait, dans le cadre d'une nouvelle vision stratégique, s'étendre vers les bassins de production que constituent les communes limitant le Lac Tchad et s'intéresser à des chaînes de valeur telles que le poivron et le poisson.

3. La situation des femmes et des jeunes

Bien souvent, les femmes et les jeunes sont les couches les plus vulnérables dans les zones dévastées par des conflits. Diffa ne fait pas exception à la règle : la région a elle-même fourni à *Boko Haram* des contingents de combattants, donc autant de jeunes envoyés à la mort par l'obscurantisme.

Hormis cet aspect, le Conseil Régional de la Jeunesse a relevé que 13 000 jeunes et leurs familles vivaient de l'exploitation des « *kabu kabu* » (taxi moto à 2 roues) dans les 12 communes de la région, sans compter les autres petits métiers qui en dépendent : vulcanisateurs, réparateurs, vendeurs de pièces, etc. La circulation des 2 roues étant interdite dans le train des mesures d'urgence, ils se sont retrouvés au chômage.

Cette situation est aggravée par d'autres mesures, telles que l'accès limité à certains marchés ruraux ou la limitation d'accès aux lits de la Komadougou et du Lac Tchad, où d'autres jeunes s'adonnaient au petit commerce, à la culture du maïs et du poivron, ou à l'élevage de la vache *kouri*. Le chômage a ainsi poussé certains jeunes vers l'extrémisme violent. D'autres sont restés dans le métier de taxi, mais le secteur ne bénéficie pas d'assez de soutien : ainsi, sur plus de 1000 tricycles en circulation à Diffa, seulement 27 ont été offerts par les partenaires techniques et financiers (15 par le Programme de cohésion communautaire de l'OIM, 12 par l'ONG *Search for Common Ground*).

La situation des femmes n'est pas plus reluisante : la Direction régionale de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant note que du fait de la crise humanitaire, de milliers de femmes sont devenues par la force des choses des chefs de ménage. L'afflux de réfugiés, venues se greffer à la petite économie de la région, a aggravé leur précarité, et pour toutes ces raisons, des phénomènes méconnus à Diffa dans le temps, ont fait leur apparition : mendicité des enfants, prostitution des filles, violences en milieux jeunes.

En marge des manifestations de *Diffa Nglaa*, les femmes des 12 communes de la région ont organisé un Forum et analysé les conditions socio-économiques des femmes, qu'elles ont jugées « déplorables ». Le Forum des femmes a recommandé aux PTF de soutenir les stratégies et programmes visant la cohésion sociale et l'implication des femmes et des jeunes dans leur mise en œuvre.

En raison de leur extrême vulnérabilité, les femmes et les jeunes constituent des cibles prioritaires du PROLAC.

4. Les parties prenantes

La situation de crise vécue à Diffa depuis plusieurs années mobilise de nombreux acteurs humanitaires, qui pour l'essentiel œuvrent à apporter une réponse à l'urgence. La stabilisation véritable, pour sa part, dépend largement des engagements de l'Etat et de ses partenaires de développement.

4.1. Les Administrations de mission de l'Etat

4.1.1. Le Secrétariat exécutif de la SDS Sahel Niger

La stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SDS SAHEL NIGER) a été lancée en 2011. Alliant le triptyque urgence humanitaire-sécurité-développement, elle vise à renforcer dans lesdites zones la présence de l'Etat, de consolider la paix et la sécurité, de promouvoir les services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, la couverture des besoins en eau, l'emploi et la sécurité alimentaire. D'une dimension à la fois stratégique et opérationnelle, la SDS se concentre sur 70 communes des régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri.

Dans le cadre de sa mission, le Secrétariat Exécutif de la SDS-Sahel Niger a conduit plusieurs activités de plaidoyer, de suivi-évaluation et de coordination de la mise en œuvre de projets catalytiques. Il a été le porteur des projets PROLAC et PARCA, dont il assure la maîtrise d'ouvrage.

En terme de synergie et de complémentarité, le SE-SDS participe aux côtés des Ministères du Plan, de l'Intérieur, de la Justice, de l'Action humanitaire, etc, et des institutions nationales intervenant dans le domaine de la sécurité (la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, le Centre National des Etudes Stratégiques et Sécuritaires) et celui du développement agricole (Haut-Commissariat à l'Initiative « *les Nigériens Nourrissent les Nigériens* ») aux initiatives pour la mise à jour des cadres stratégiques programmatiques, juridiques et institutionnels. Le service de communication de la SDS Sahel Niger travaille en étroite collaboration avec le spécialiste en communication du PROLAC.

4.1.2. La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)

Institution de mission rattachée à la Présidence de la République, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) a pour mandat de prévenir ou de gérer les conflits pouvant survenir entre les communautés du Niger. Créée depuis plus de 25 ans, elle a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre des différents processus de paix, en conduisant des projets et programmes de promotion de la culture de la paix et de dialogue intercommunautaire.

Pour prévenir les crises et conflits locaux, engager des dialogues de réconciliation et améliorer la cohésion sociale au Niger, la HACP s'appuie sur les autorités administratives, locales et coutumières, ainsi que sur les services techniques déconcentrés.

Le président de la HACP assure le Secrétariat permanent du Comité de pilotage du suivi du Sommet de N'Djamena, tenu du 15 au 17 février 2021, et qui préconise d'assurer le redéploiement des administrations et des services de base au profit des populations dans le cadre de la Coalition pour le Sahel.

La HACP a été la cheville ouvrière du Forum sur la cohésion sociale tenu à Diffa en décembre 2021, avec la participation du Président de la République. Chaque année, elle organise sur cette thématique des dizaines de forums à travers les zones sensibles du pays. La HACP vient de lancer un nouveau **Programme d'Appui à la Stabilisation et la Cohésion sociale dans les zones frontalières Est et Sud-Ouest du Niger**, soutenu par l'Union Européenne, et qui

intervient notamment à Diffa. La coordination des interventions HACP/PROLAC est déjà engagée.

4.2. Les Partenaires techniques et financiers (PTF)

4.2.1. La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)

Créée en mai 1964 par les quatre pays riverains du lac (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad), qui seront rejoints plus tard par la République centrafricaine (1996) et la Libye (2008), la CBLT s'est donnée pour mandats la gestion du lac Tchad et de ses ressources en eau partagées, la préservation des écosystèmes et la promotion de l'intégration régionale, de la paix, de la sécurité et du développement dans la région.

En vue d'améliorer dans la région les indicateurs économiques et de développement, la qualité des infrastructures, l'accès aux services de base et la gestion des ressources naturelles gravement touchées par le changement climatique, la CBLT a formulé la Stratégie Régionale de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad et coordonne son pendant, le Projet de Relance et de Développement du Lac Tchad (PROLAC), mis en œuvre dans quatre pays, dont le Niger.

L'objectif global du projet est de soutenir les plateformes de coordination nationales et régionales et le renforcement des capacités locales, de contribuer à rétablir une mobilité et une connectivité rurales durables et de renforcer le rétablissement des moyens de subsistance agricoles dans les zones cibles.

4.2.2. La Banque mondiale (BM)

Créée à la fin de la II^{ème} Guerre mondiale, la Banque mondiale est une institution financière d'aide au développement international. Elle dispose au Niger d'une Représentation Résidente dont les fonctions principales sont d'assurer la relation entre les Autorités nationales, les filiales et le siège international, le financement des programmes et projets, la supervision des activités mises en œuvre sur le terrain, le suivi des indicateurs de développement du Niger et l'appui conseil au Gouvernement dans les politiques publiques.

La Banque mondiale soutient au Niger un portefeuille de trente-quatre (34) projets et programmes, dans les domaines du développement agricole, de la santé, de l'eau, de l'énergie, de l'éducation, de la résilience face au changement climatique, etc.

Le PROLAC est financièrement soutenu par la Banque mondiale, également engagée auprès des autres pays membres de la CBLT.

4.2.3. Initiatives convergentes

D'autres projets et programmes participent à la stabilisation durable de la région de Diffa. Il s'agit notamment du PIMELAN, du RESILAC, du PRODAF et du PARCA, qui ont des points de convergence avec le PROLAC.

Le Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) :

Piloté par la SDS Sahel Niger et financé par la Banque Mondiale, le PARCA a pour objectif principal d'améliorer l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux services sociaux de base et aux opportunités économiques dans 15 communes cibles, dont 10 sur les 12 que compte la région de Diffa. Toutes les communes d'intervention du PROLAC à Diffa, sauf Goudoumaria et N'Gourti, sont « partagées » avec le PARCA, qui y met en place des infrastructures de services sociaux de base (écoles, centres de santé, puits, forages, châteaux d'eau) au profit des communautés locales et des réfugiés. Le PARCA et le PROLAC peuvent, sur les communes partagées, mutualiser les moyens en matière de mobilisation communautaires pour les travaux à HIMO et l'entretien des ouvrages de services sociaux de base.

Le Projet Intégré pour la Modernisation de l'Élevage et de l'Agriculture au Niger (PIMELAN) :

Le PIMELAN a été lancé en 2020 pour une durée de 6 ans, avec pour objectif d'augmenter la productivité agricole et l'accès aux marchés pour les petits et moyens agriculteurs et les petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Il soutient des investissements privés dans six régions, dont trois affectées par un conflit (Diffa, Tillabéry et Tahoua), et trois autres (Agadez, Niamey et Zinder).

Les bénéficiaires directs du PIMELAN sont les ménages d'agriculteurs de petite et moyenne tailles, d'éleveurs sédentaires, de pisciculteurs, des petites et moyennes entreprises dans les zones cibles, les Institutions financières partenaires, les organisations de producteurs et de transformateurs de produits d'agriculteurs et d'élevage et les services publics d'appui à l'agriculture.

Dans les régions affectées par un conflit (cas de Diffa), un guichet est spécialement dédié aux groupes de femmes et de jeunes en activité dans les Chaines de Valeur éligibles.

A Diffa, tout comme le PARCA, le PIMELAN a une convergence avec le PROLAC, ce qui est bénéfique à la réduction de la vulnérabilité des populations et à la stabilisation de la région de Diffa.

Le PIMELAN a hérité du PAC 3 d'une grande expérience de travail avec les communautés, notamment la vulgarisation des guides Engagement citoyen, VBG et HIMO.

Le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (PRODAF) :

Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) appuie le Gouvernement du Niger depuis 1980 pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des ménages ruraux. Plus spécifiquement, le programme FIDA-Niger vise à «».

S'inscrivant dans cette ligne, le PRODAF Diffa a pour objectifs d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, de les adapter aux changements climatiques, de faciliter l'accès aux marchés et l'insertion socio-économique des populations réfugiées, déplacées et retournées dans des communautés d'accueil.

Les interventions se concentrent autour des Pôles de Développement Economiques (PDE) de Diffa, Chétimari, Goudoumaria, Mainé Soroa et N'Guelbéli/Foulatari, communes également couvertes par le PROLAC.

Le PRODAF Diffa soutient notamment les actions de récupération des terres dégradées, de promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale par la construction et la réhabilitation des points d'eau pastoraux, d'aménagement des bassins de production en cultures irriguées, d'amélioration de l'élevage pastoral et sédentaire, de résilience des populations vulnérables à travers les activités impliquant les réfugiés/déplacés/retournés ainsi que le leadership féminin et la sécurité nutritionnelle, de réhabilitation et construction de marchés de demi gros, de centre de collecte associés aux Maisons du Paysan, etc.

Intervenant dans le développement de l'agriculture depuis plusieurs années déjà, le PRODAF peut faire profiter au PROLAC de sa riche expérience en communication de proximité au niveau communautaire.

4.3. La Chambre Régionale d'Agriculture

Membre du Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA, structure faîtière des producteurs ruraux du Niger), la CRA de Diffa collabore avec le PARCA, le PIMELAN, le PRODAF, le PCA (Programme de Croissance Economique, fonds Danois et Suisse). Sur le terrain, la CRA promeut les activités des producteurs ruraux par l'appui, le conseil et la recherche de partenaires en vue de booster la production de l'agriculture pluviale, irriguée et l'élevage.

Entre la CRA et le PROLAC, la collaboration n'est pas encore engagée, mais les consultations sont entamées, la Chambre régionale étant membre du Comité de pilotage du projet. Pour le PROLAC, la CRA constitue une bonne courroie de transmission en vue d'atteindre et de mobiliser les populations cibles autour des cuvettes.

4.4. L'Université de Diffa

Créée en 2014, opérationnelle depuis 2015, l'Université de Diffa est spécialisée dans l'écologie et l'environnement. La concomitance du démarrage de ses activités avec les premières incursions de *Boko Haram* sur la ville de Diffa l'ayant tout de suite interpellée sur la contribution qu'elle peut apporter la paix et à la cohésion sociale, l'Université a dès cette année-là (2015) organisé un Colloque international sur la culture de la paix dans la Bassin du Lac Tchad, avec le soutien de la HACP et la participation d'universitaires Camerounais, Nigériens, Tchadiens, Maliens, Burkinabè et Sénégalais, entre autres.

Un autre colloque international a suivi en 2017, sur l'Extrémisme violent, et un troisième est envisagé en mars 2022 sur le développement du Bassin du lac Tchad.

Les recommandations des grandes rencontres organisées par l'Université ont abouti à la création du Centre de réinsertion de Goudoumaria, de fermes pilotes lancées dans plusieurs autres pays dans le cadre de la résilience agricole, à l'expérimentation d'une justice transitionnelle et au lancement d'activités de renforcement des capacités des FDS et de chefs traditionnels.

L'Université a par ailleurs ouvert en son sein un Institut International pour la Paix, la Sécurité et le Développement.

Avec son expertise, l'Université de Diffa a pris part au processus de formulation du PROLAC et plaidé pour y être une partie prenante. C'est ainsi qu'en septembre 2021, une convention portant sur un montant de 2,090 milliards de FCFA a été signée entre le PROLAC et le Ministère de l'enseignement supérieur, en vue d'appuyer les activités de recherche, d'expérimentation, d'attribution de bourses et de gestion des connaissances qui sont menées par l'Université.

L'Université de Diffa assure, en relation avec la plateforme régionale mise en place par la CBLT, la gestion et la diffusion des connaissances sur la sécurité et le développement dans la zone du Lac Tchad.

4.5. Les Services techniques déconcentrés

L'orientation donnée aux interventions du PROLAC amène le projet à travailler principalement avec certains services techniques pour la réalisation de ses activités : Il s'agit de :

- L'agriculture
- L'élevage
- L'équipement
- L'environnement
- L'hydraulique
- La promotion de la femme et la protection de l'enfant
- Le génie rural
- La santé

Avec ces services, le projet a une collaboration qu'eux-mêmes qualifient d'excellente à tous les niveaux : régional, départemental et communal.

Les activités menées sur le terrain sont cependant à différents niveaux d'avancement, en fonction des secteurs : ainsi, en fin 2021, la mise en place des kits caprins par exemple est très bien avancée avec les services de l'élevage, tout comme la récupération des terres dégradées pour l'environnement. Les objectifs sur 5 ans pour ces secteurs sont déjà réalisés à 50% : 6000 kits caprins sur 12000, 2000 ha de terres sur 4000. Par contre, au niveau de l'hydraulique et de l'équipement, l'on est encore au stade des études.

En tant que Projet intervenant dans divers domaines, le PROLAC contribue à la coordination des services techniques et à la synergie des interventions.

4.6. Le Conseil régional et les communes

Depuis 2004, le Niger a pris l'option de s'engager résolument dans la voie d'une décentralisation intégrale. Aussi, des Conseils régionaux et municipaux dont les membres sont élus ont la charge d'insuffler le développement économique et social des collectivités

territoriales, en mettant en œuvre respectivement le Plan de développement régional (PDR) et les Plans de développement communaux (PDC).

Avec l'appui des partenaires, bi et multilatéraux, tous les moyens, politiques et financiers sont mobilisés pour donner un contenu efficace et efficient à la décentralisation, avec notamment le transfert progressif des compétences et des ressources aux collectivités. Le fonctionnement de ces structures est régi par un code général des collectivités territoriales.

Le PROLAC apporte un appui institutionnel au Conseil régional de Diffa et ses interventions au profit des communes cibles sont intégrées aux plans de développement communaux.

5. Etat des lieux de la communication du projet

La mise en œuvre du PROLAC a démarré en 2021.

Dans le document de projet, peu d'orientations stratégiques sont données en ce qui concerne la communication. Mais, on y relève pêle-mêle que le projet doit :

- ✓ Donner aux groupes exclus, en particulier aux femmes et aux jeunes, davantage de voix ;
- ✓ Promouvoir le dialogue communautaire et régional, l'engagement civique, la cohésion et l'inclusion sociale des communautés locales, des femmes et des jeunes ;
- ✓ Organiser des séances de sensibilisation et des campagnes de formation aux méthodes non violentes de résolution des conflits, à la prévention de la violence, ainsi qu'à la déstigmatisation et à la prévention des accidents dans les zones difficiles et fragiles ;
- ✓ Organiser des manifestations culturelles et sportives pour promouvoir la collaboration, l'esprit d'équipe et une identité positive des populations vivant dans la région du lac Tchad ;
- ✓ Sensibiliser et promouvoir des activités communautaires ;
- ✓ Organiser des forums sur le dialogue intercommunautaire et la gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Organiser des sessions de sensibilisation sur les risques liés aux EAS/HS/VBG, afin de les prévenir et les limiter ou éviter ;
- ✓ Organiser des activités civilo-militaires pour renforcer la cohésion sociale (football, cross-country, santé des lieux publics, forums citoyens, etc.) ;
- ✓ Organiser des sessions de sensibilisation et de communication par le biais des radios communautaires ;
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation sur la mobilisation sociale pour permettre au projet d'atteindre ses objectifs.
- ✓ Organiser des campagnes de diffusion du Mécanisme de Gestion des Plaintes et des séances de sensibilisation sur les différents canaux pour déposer plainte.

Soit, autant d'intentions en lien avec les stratégies de mobilisation communautaire ou sociale et de communication pour le changement social, notamment pour promouvoir la cohésion sociale ou pour l'entretien des ouvrages en voie de réalisation.

En matière d'outils de communication, le document de projet fait expressément appel aux méthodes de communication de proximité telles que les forums, les caravanes, les séances d'information et de sensibilisation, les manifestations sportives et culturelles, la radio communautaire.

Depuis que le projet est mis en œuvre, un spécialiste en communication a été recruté et des actions en communication ont été engagées :

- ✓ Une page *facebook* et un groupe du projet sont créés et animés ;
- ✓ Un bulletin d'informations, *PROLAC Infos*, est publié ;
- ✓ Une *fenêtre* PROLAC est ouverte et animée, sur le site web de la SDS Sahel Niger ;
- ✓ Des couvertures médiatiques sont assurées, pour tous les événements liés au projet : réunions du Comité de pilotage, visites de terrain, signatures de conventions de partenariat, etc ;
- ✓ Un dépliant d'information sur le projet est produit et diffusé ;
- ✓ Des outils de visibilité sont produits, distribués/déployés : bloc-notes, calendriers, kakémonos, totems, etc ;
- ✓ Le processus d'élaboration de la stratégie de communication est engagé.

Malgré ces avancées, la mise en œuvre d'activités de communication reste limitée au regard des ambitions du projet en matière de visibilité, de plaidoyer, de promotion et de recherche d'un objectif de changement social. Des raisons budgétaires expliquent cette situation : la communication a bénéficié d'un « petit » budget en 2021 et pour 2022, seulement 85 millions de FCFA y auraient été affectés. Or, les directives de la FAO relatives aux Politiques Nationales de Communication pour le Développement (le Gouvernement du Niger a adopté sa PNCD en mai 2003) indiquent que pour atteindre ses objectifs, un projet de développement doit consacrer au moins 12% de ses ressources financières à la communication.

Partant de cette base, la communication devrait bénéficier sur les cinq ans d'une enveloppe de 7 200 000 USD.

Les ressources actuellement inscrites pour la communication permettront juste au projet de continuer à publier un bulletin et assurer des couvertures médiatiques, mais pas d'engager la mise en œuvre d'une stratégie de communication prenant en compte les besoins en visibilité, en plaidoyer, en mobilisation communautaire et en communication pour le changement social et comportemental.

6. Les moyens de communication dans la zone d'intervention

En matière de ressources en communication, la zone d'intervention du PROLAC dispose de :

- ✓ Médias audiovisuels publics et privés : la radio régionale et la télévision nationale ORTN diffusent sur une grande partie des régions de Zinder et Diffa, mais des zones

d'ombres subsistent, en particulier dans le nord de N'Guigmi (commune de N'Gourti) et le nord-ouest de Zinder (commune de Tesker).

- ✓ Radios communautaires : des années 2000 à aujourd'hui, un grand nombre de radios communautaires ont été installées dans les 2 régions (18 à Diffa, 35 à Zinder) mais, malgré la preuve apportée qu'elles étaient utiles à la connectivité et au renforcement de la cohésion sociale, beaucoup d'entre elles sont tombées en panne et n'ont pas été relevées : il s'agit notamment des 4 radios recensées à N'Gourti (N'Gourti, Bilhardé, Kossotori et Yogo), et de celles de Bouti (Goudoumaria) et Tesker ; la radio de N'Guelbéli, en panne récemment encore, a été remise en marche en février 2022 par le ministère de la communication.
- ✓ Radios privées : *Anfani* et *Ténééré*.

Les radios communautaires fonctionnelles sont donc : *Alternative* sur la commune de Diffa, Goudoumaria, N'Guelbéli, Foulatari, Maïné Soroa, et Chétimari, cette dernière faisant toutefois face à une obsolescence d'équipements techniques et à un besoin en déménagement vers un nouveau local construit au sein de la Maison du Paysan.

La commune de Diffa constitue une exception en matière de couverture radio télévisuelle, car elle reçoit non seulement l'ORTN, mais aussi la télévision et la radio privée *Anfani*, la radio privée *Ténééré* et la radio communautaire *Alternative*. La portée d'antenne de ces radios va d'ailleurs au-delà de la commune de Diffa.

Si les radios constituent d'excellents moyens pour relier les communautés et porter les messages dans toutes les langues, elles ont le handicap de ne pas toutes être fonctionnelles et de ne pas couvrir les territoires de toutes les communes.

Aussi, pour communiquer avec la population, l'Administration utilise encore largement dans ces zones les moyens classiques tels que les réunions et les tournées d'information et de sensibilisation des Autorités déconcentrées et coutumières (Gouverneurs, PCR, Préfets, Maires, Chefs traditionnels). A Goudoumaria par exemple, il existe un Comité de paix, formé en matière de gestion des plaintes, composé du Préfet, du Maire et des chefs traditionnels, qui déclenche son action dès qu'il y a une alerte menaçant la cohésion sociale.

Pour leur part, les agences humanitaires (SNU, ONGs), en plus d'utiliser les potentialités des radios, organisent des caravanes d'information et de sensibilisation, souvent en collaboration avec les services techniques de l'Etat.

Dans les 8 communes d'intervention du PROLAC, les chefs traditionnels (chefs de cantons, de groupements, de tribus et de villages) demeurent d'excellents relais pour l'information et la sensibilisation des populations.

7. Forces, faiblesses et opportunités pour la communication

| FORCES | FAIBLESSES | SOLUTION PRECONISEE |
|---|--|---|
| Retour progressif de la paix et de la quiétude sociale | Accès toujours limité à certaines zones | Responsabilisation des services techniques de l'Etat, des ONG et Associations |
| Bonne image du projet auprès des Partenaires : CR, CM, services techniques | | |
| Implantation importante de RC | Locaux inadaptés, équipements désuets ou à l'arrêt, vaste étendue de certaines communes, rendant difficile la couverture radio | Réhabiliter les RC en panne, fournir des locaux et équipements adaptés (en relation avec l'I3N/Maison du Paysan), implanter de nouvelles RC dans les communes de vaste étendue (ex. N'Gourti et Tesker) |
| Nombre limité de langues locales, favorisant le travail des RC et des réseaux de communication de proximité | | |
| Crédibilité et disponibilité des chefs traditionnels pour effectuer des campagnes d'information et de sensibilisation | Manque de moyens | Appuyer la section régionale (Diffa) de l'Association des chefs traditionnels du Niger |
| OPPORTUNITES | RISQUES | |
| Libéralisation totale du secteur médiatique | Non maîtrise des problématiques régionales par les animateurs de radios | Formations des personnels de radios sur les ressources partagées, l'engagement citoyen, la prévention des conflits |
| Création des sites web du Conseil régional et de l'Université de Diffa, proposant des contenus d'informations fiables sur la zone | Persistance des faiblesses de connectivité | Amélioration du réseau |
| Développement de la téléphonie mobile, | Couverture incomplète ; | Assurer l'identification systématique ; |

| | | |
|--|--|---------------------------------------|
| permettant de créer des réseaux de communication de groupes (<i>WhatsApp</i>) | Perturbation avec réseaux Nigeria ; Egalement profitable aux groupes subversifs | Améliorer la qualité et la couverture |
| Présence d'autres intervenants (programmes et projets, agences humanitaires nationales et internationales) | Dispersion des messages | Améliorer la coordination |

III. Stratégie de communication

1. Les orientations stratégiques

L'analyse du document de projet, les entretiens avec la coordination et les spécialistes du projet, les échanges avec les acteurs de terrain et les participants à l'atelier de validation, font ressortir :

1.1. Vision de la communication

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SDS Sahel Niger et de la Stratégie de sortie de crise de la Région de Diffa, faire du PROLAC une source d'inspiration pour toutes les interventions des partenaires humanitaires et de développement.

Cette vision sera traduite dans les faits à travers la visibilité des actions du PROLAC, la documentation et le partage des résultats, l'observation de progrès dans les domaines du développement local, du dialogue communautaire et de la cohésion sociale.

1.2. Principaux axes de la communication :

- Coordination des interventions des acteurs de terrain (communication interne) ;
- Visibilité des actions du projet (communication externe) ;
- Adhésion et soutien du Gouvernement et des PTF pour la mise en œuvre du projet, l'accroissement de ses ressources financières et l'extension future de sa couverture vers d'autres communes et des filières porteuses que sont les poissons et poivrons (plaidoyer) ;
- Mobilisation des communautés participation aux travaux à HIMO et à l'entretien des instruments de la connectivité (mobilisation sociale);
- Installation et équipement des radios communautaires (renforcement des capacités en communication des communes) ;
- Promotion du dialogue communautaire et de la cohésion sociale (communication pour le changement social et comportemental).

1.3. Stratégies de communication :

Partant de l'état des lieux et des besoins recensés et exprimés par les acteurs, le projet fera appel à un mix de trois stratégies de communication :

- Le plaidoyer : il a pour but d'assurer la visibilité du projet, de diffuser ses résultats et d'obtenir le soutien du Gouvernement, des autres Décideurs et des PTF pour l'accroissement de ses ressources et son extension à d'autres communes ;
- La mobilisation sociale/communautaire : elle permettra de créer une large alliance des acteurs communaux, en particulier les jeunes, les femmes et les leaders communautaires, autour des objectifs du projet, des travaux à HIMO ;

- La communication pour le changement social et comportemental : elle promouvra l'engagement citoyen et l'ingénierie sociale dans la construction des infrastructures et favorisera la cohésion sociale.

Un volet transversal, le renforcement des capacités locales en communication, sera intégré à chacune des stratégies. Le projet devra aussi tirer profit des opportunités offertes par la téléphonie mobile pour promouvoir la cohésion sociale.

2. Cibles de la communication

Les activités de communication cibleront principalement :

- Les Décideurs politiques nationaux et les PTF ;
- Les Maires et Membres des Conseils Régionaux et municipaux ;
- Les Responsables des services techniques ;
- Les Responsables des groupements de producteurs ;
- Les Chefs traditionnels (chefs de cantons, de groupements et de tribus), leaders religieux et communautaires ;
- Les Groupements de femmes et de jeunes ;
- Le public des médias et des réseaux sociaux ;
- Les Communautés rurales ;
- Les FDS ;
- Le personnel du projet.

3. Objectifs de la communication

Objectif général

Renforcer la mobilisation communautaire et la cohésion sociale dans 8 communes des régions de Diffa et Zinder.

Objectifs spécifiques

- ✓ Contribuer à l'accroissement des ressources du projet et à sa visibilité aux niveaux local, national et régional ;
- ✓ Susciter la participation communautaire, notamment des jeunes et des femmes, à la mise en œuvre du projet et à la durabilité des ouvrages ;
- ✓ Améliorer les connaissances des populations dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits ;
- ✓ Promouvoir le dialogue communautaire et la cohésion sociale à travers la communication pour un changement de comportements.

4. Résultats attendus de la communication

- ✓ Les ressources du projet sont accrues, et sa visibilité assurée aux niveaux local, national et régional ;
- ✓ La participation communautaire, notamment des jeunes et des femmes, à la mise en œuvre du projet et à la durabilité des ouvrages est encouragée ;
- ✓ Les connaissances des populations dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits sont améliorées ;
- ✓ Le dialogue communautaire et la cohésion sociale sont promus.

5. Canaux et supports de communication

La stratégie de communication privilégiera :

- les médias de masse pour rendre compte de ses événements au public et aux Décideurs,
- les matériels et outils de communication spécifiques pour le plaidoyer en direction des PTF : dossiers et pochettes d'information, rencontres de haut niveau, film documentaire, ouvrage de capitalisation,
- le mail professionnel pour le partage d'information à l'interne ;
- le bulletin d'information, la page *facebook* et du site web SDS, pour l'information du public et des partenaires du projet,
- les posters et dépliants pour les acteurs municipaux, les ONG et associations,
- les goodies (calendriers, bloc-notes, stylos « personnalisés ») pour les partenaires,
- les kakémonos, totems et banderoles pour le *branding* des bureaux, des zones d'intervention et lieux de réunions d'information et de formation ;
- les moyens et modes de communication de proximité pour obtenir un changement social : les radios communautaires, les forums communautaires, les assemblées villageoises, les crieurs publics, les séances d'information et de sensibilisation, les caravanes de sensibilisation, les groupes *WhatsApp* ;
- les réunions de CR et CM pour la coordination avec les services techniques ;
- les sites web de SDS Sahel Niger, de l'Université de Diffa et des CR de Zinder et Diffa pour le partage des bonnes pratiques, des informations et des connaissances avec le public, les partenaires, les chercheurs, etc.

6. Messages clefs pour la communauté

- ✓ La paix et la cohésion sociale sont nos biens les plus précieux : elles sont indispensables à la gestion commune des ressources naturelles ;
- ✓ Ensemble, nous sommes plus forts ;....
- ✓ Nul n'a le droit de se faire justice ;
- ✓ Il existe des moyens légaux de régler les conflits ;
- ✓ Les terres et les eaux sont des ressources partagées : nul n'a le droit de les confisquer pour son unique profit ;
- ✓ Fixons les dunes pour protéger nos cuvettes, routes et points d'eau ;
- ✓ Femmes et jeunes, engageons-nous dans la construction et l'entretien de nos routes et points d'eau.

7. Activités majeures

- ✓ Information du public en général ;
- ✓ Information des partenaires : PTF, Services techniques, ONG/Associations, Autres projets intervenant dans la zone ;
- ✓ Plaidoyer auprès des PTF ;
- ✓ Partage des informations et connaissances ;
- ✓ Information, sensibilisation et mobilisation des communautés rurales ;
- ✓ Mobilisation des femmes et des jeunes pour les travaux à HIMO, l'entretien et la protection des ouvrages ;
- ✓ Renforcement des capacités en communication des communes de mise en œuvre : réhabilitation et installation de RC ;
- ✓ Conception, production et dissémination des matériels et outils de communication : dossiers d'information imprimés, films documentaires, dépliants, posters, banderoles, kakémonos, totems, calendriers et bloc-notes, etc ;
- ✓ Organisation de forums communaux de dialogue communautaire ;
- ✓ Organisation de campagnes de communication, de plaidoyer, activités de renforcement des relations publiques ;
- ✓ Vulgarisation des guides et textes législatifs et réglementaires ;
- ✓ Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

IV. Plan d'actions 2022-2025 (4 ans)

1. Plan opérationnel

| OBJECTIF GENERAL DE LA COMMUNICATION : Renforcer la mobilisation communautaire et la cohésion sociale dans 8 communes des régions de Diffa et Zinder | | | | | | | | | |
|---|---|--|--------------------|------------------------------|--|---|------|------|------|
| Produits | Activités | Indicateurs | Responsable | Responsables associés | Coût global (en Millions de FCFA) | Répartition annuelle des coûts (en Millions de FCFA) | | | |
| | | | | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
| Résultat 1 : <i>Les ressources du projet sont accrues et sa visibilité assurée aux niveaux local, national et régional</i> | Organiser la couverture médiatique des réunions du CP et des missions de suivi sur le terrain | - Nb de réunions et missions couvertes ; - Nb de médias impliqués | SC | UMOP Niamey et Diffa | 30 | 7 | 8 | 8 | 7 |
| | | | | | | 1,5 | 0 | 0 | 0 |
| | Recruter un infographe pour finaliser la charte graphique du projet (éléments d'identité visuelle) et systématiser son utilisation sur tous les supports de communication/Arbitrer la question de l'association avec le logo de SDS | - Nb de visuels conçus ; - Disponibilité de la charte graphique | SC | UMOP Niamey | 1,5 | 1,5 | 0 | 0 | 0 |

| Participer aux foires et expositions | Produire et déployer des matériels de communication dans les bureaux du projet, lieux de réunions et Mairies des communes d'intervention : posters d'information, kakémonos, totems, panneaux et banderoles/Marqueter les sites d'intervention avec des panneaux portant les informations de base | - Nb de participations ; - Nb d'événements | CN | UMOP Niamey et Diffa | PM | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|----|--|----|----|----|----|---|---|
| | | - Nb de visuels produits et placés | SC | UMOP Niamey et Diffa ; Mairies | 35 | 10 | 5 | 15 | 5 | |
| Animer la page Facebook, le bulletin d'information et le site web du projet | Produire et distribuer aux partenaires des goodies projet : bloc-notes, calendriers, stylos, agendas, sacs en cuir, etc. | - Nb de goodies produits et distribués | CN | SC ; RAF | 35 | 10 | 10 | 10 | 5 | |
| | | - 4 bulletins produits ; - Nb d'articles produits pour le site web et la page fb ; - Nb de vues | SC | UMOP ; Tous spécialistes sectoriels | 20 | 5 | 5 | 5 | 5 | |

| | | | | | | | | |
|--|---|-------------|-----------------------------------|------|------|------------|-----|---|
| Mettre en place un mail professionnel et un groupe <i>WhatsApp</i> pour partager et sécuriser les informations à l'interne | Mise en service du mail | UMOP Niamey | SC ; Prestataire | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| | Rapport d'évaluation | UMOP Niamey | Consultant ; SC | 14 | 0 | 7 (RMP) | 0 | 7 |
| Recruter un consultant pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie de communication | | | | | | | | |
| Organiser 1 mission de reportages médias nationaux publics et privés sur les réalisations du projet | - Nb de Médias participants ; - Copies des reportages | SC | UMOP Niamey et Diffa | 12,5 | 0 | 12,5 (RMP) | 0 | 0 |
| Réaliser et diffuser un film institutionnel et un film documentaire sur les résultats du Projet | - Nb de Diffusions ; - Nb de copies distribuées aux partenaires | SC | UMOP Niamey et Diffa | 26,4 | 13,2 | 13,2 (RMP) | 0 | 0 |
| Recruter un consultant pour la réalisation (rédaction/photos) et l'édition d'un compendium | - Contrat consultant ; - Nb D'exemplaires imprimés et distribués | CN | SC ; Consultant | 25 | 0 | 15 (RMP) | 10 | 0 |
| Elaborer un dossier d'information imprimé en quadrichromie sur les progrès obtenus | Nb d'exemplaires distribués | SC | CN ; Tous spécialistes sectoriels | 7,5 | 0 | 5 (RMP) | 2,5 | 0 |

| | | | | | | | | | |
|--|--|-----|----------------------|---------------------|---|---|---|---|---|
| Partager les bonnes pratiques et connaissances à travers la Convention UDA et la plateforme de la CBLT | Nb de publications | UDA | Plateforme CBLT ; CN | PM (convention UDA) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | - Nb de participants ; - Nb d'événements et rencontres avec les PTF | UDA | CBLT ; PTF ; CN | PM (convention UDA) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | | | | | | | | | |
|--|---|---|------------|----------------------------------|----|----|----|---|---|
| Résultat 2 : La participation communautaire, notamment des jeunes et des femmes, à la mise en œuvre du projet et à la durabilité des ouvrages, est suscitée | Organiser dans les 8 communes des réunions d'information avec les groupements de femmes et des jeunes sur les opportunités HIMO : aménagement des cuvettes, construction des routes et digues, fixation de dunes/récupération de terres | - Nb de participants ; - PV des réunions | UMOP Diffa | CR, Mairies, Services techniques | 24 | 10 | 14 | 0 | 0 |
| | Organiser des séances de sensibilisation et d'information sur l'entretien des ouvrages avec les jeunes | - Nb de séances ; - Nb de participants | UMOP Diffa | CRJ ; Mairies | 17 | 7 | 5 | 5 | 0 |

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|----|----|---|---|
| Résultat 3 : Les connaissances des populations dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits sont améliorées | Produire et imprimer sur posters des versions illustrées des guides (Engagement citoyen, Mécanisme de gestion des plaintes, HIMO (construction de routes, fixation de dunes), Violences basées sur le genre, Moyens de subsistance agricoles) et les vulgariser à travers les communes | - Nb de versions illustrées des guides produites ; - Nb de posters produits et distribués | SC | UMOP Diffa ; Mairies | 45 | 35 | 10 | 0 | 0 |
| | Organiser des réunions et caravanes d'information et de sensibilisation sur les textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des ressources partagées | - Nb de caravanes organisées ; - Nb de réunions tenues | UMOP Diffa | CR Diffa ; Services techniques | PM (SAF Diffa, CR Diffa) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Réaliser et diffuser sur les radios régionales (<i>ORTN, Anfani et Ténéré</i>) et les RC des émissions d'information et de sensibilisation en langues locales sur la prévention et la gestion des conflits | - Convention s avec les radios ; - Nb d'émissions produites et diffusées | SC | Radios régionales publique et privées | 44 | 22 | 0 | 22 | 0 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|--|---|------------|---|------------------------------|----|----|----|----|----|
| | Mettre en œuvre le volet communication du plan de gestion des plaintes | - Nb de Réunions d'information tenues | UMOP Diffa | Mairies | PM | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat 4 : <i>Le dialogue Communautaire et La cohésion sociale sont promus à travers la communication pour un changement de comportements</i> | Soutenir l'organisation des manifestations sportives et culturelles et activités civiles-militaires comme outils de renforcement de la cohésion sociale | - Nb de Manifestations ; - Nb de participants | UMOP Diffa | Mairies ; CR ; Organisations sportives et culturelles | 72 | 24 | 24 | 24 | 0 | 0 |
| | Réhabiliter/équiper les RC dans les 8 communes | Nb de RC réhabilitées et/ou construites et équipées | CN | HG3N ; Mairies ; SC | 150 (A rechercher) | 0 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| | Former les animateurs de radios locales sur la paix et la cohésion sociale, les VBG, l'engagement citoyen | - Rapport de formation ; - Nb de participants | SC | UMOP Diffa ; Radios régionales publique et privées | 7 | 0 | 7 | 0 | 0 | 0 |
| | Réaliser et diffuser sur les radios locales des émissions publiques, magazines et des débats interactifs en langues locales sur la paix et la cohésion sociale, les MGP, les VBG, l'engagement citoyen | - Convention s radios ; - Plannings de diffusion | SC | UMOP Diffa ; Radios régionales publique et privées | 38 | 0 | 20 | 18 | 0 | 0 |

| | | | | | | | | | |
|--|---|---|--------------|--|------------|----------|-----------|----------|-----------|
| | Organiser des forums de dialogue communautaire pour la cohésion sociale au niveau des communes, avec la participation des représentants de toutes les communautés | - Nb de forums tenus ; - Rapports Techniques ; - Nb et qualités de participants | UMOP Diffa ; | CR ; Mairies ; Services techniques régionaux | 128 | 0 | 64 | 0 | 64 |
| BUDGET TOTAL : 738 900 000 FCFA (Sept Cents Trente-Huit Millions Neuf Cent Mille) | | | | | | | | | |

2. Répartition du budget par an et par résultat

| Année / Résultats | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | Total |
|--|--------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
| R.1 | 48,7 | 80,7 | 50,5 | 29 | 208,9 |
| R.2 | 20 | 21 | 5 | 0 | 46 |
| R.3 | 57 | 10 | 22 | 0 | 89 |
| R.4 | 24 | 165 | 92 | 114 | 395 |
| TOTAL | 149,7 | 276,7 | 169,5 | 143 | 738,9 |

NB : Les montants sont en libellés en Millions de FCFA

3. Planning des activités

| GROUPES D'ACTIVITES | Sem 1 2022 | Sem 2 2022 | Sem 1 2023 | Sem 2 2023 | Sem 1 2024 | Sem 2 2024 | Sem 1 2025 | Sem 2 2025 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Couverture médiatique des réunions du CP et des missions de suivi sur le terrain | | | | | | | | |
| Finalisation de la charte graphique du projet, Création de mail professionnel | | | | | | | | |
| Production et déploiement des matériels de communication | | | | | | | | |
| Production et distribution de goodies | | | | | | | | |
| Publication du bulletin et animation de la page <i>fb</i> et site web | | | | | | | | |
| Missions reportages médias nationaux | | | | | | | | |
| Réalisation, diffusion/distribution d'un film de capitalisation, d'un compendium et d'un dossier d'information en quadri | | | | | | | | |
| Partage des bonnes pratiques, Participation aux colloques | | | | | | | | |
| Réunions avec le CRJ, Réunions d'informations d'information sur les travaux HIMO, séances d'information avec les associations de jeunes et les ONG, distribution de guides et dépliants | | | | | | | | |
| Production et distribution des 5 guides et versions illustrées sur posters | | | | | | | | |
| Réunions et caravanes d'information et de sensibilisation sur les textes législatifs et réglementaires | | | | | | | | |
| Conventions avec les radios pour la réalisation et la diffusion d'émissions d'information et de sensibilisation ; Réhabilitation des RC | | | | | | | | |
| Soutien aux manifestations sportives, culturelles et civilo-militaires | | | | | | | | |
| Forums de dialogue communautaire | | | | | | | | |
| Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

V. Recommandations

Au Gouvernement et aux PTF :

- Renforcer la coordination des interventions et la mutualisation des moyens.

Au Comité de pilotage, à la Coordination nationale et aux PTF :

- Doter la sous-composante Communication de ressources financières suffisantes pour la couverture des besoins du projet en plaidoyer, visibilité, mobilisation sociale, communication pour le changement de comportement et renforcement des capacités en communication ;
- Doter les communes d'équipements techniques et de locaux adaptés pour les radios communautaires, en tant qu'outils de promotion de la cohésion sociale.

Au Ministère de l'Enseignement supérieur et à la Coordination nationale :

- Accélérer la mise en œuvre de la convention avec l'Université de Diffa.

Au Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N et à la Coordination nationale :

- Accélérer le processus d'opérationnalisation de la Maison du paysan, en veillant à l'intégration effective de la radio communautaire comme composante.

Aux Conseils Régionaux et municipaux :

- Intégrer dans les PDR et PDC la réhabilitation et/ou l'installation de RC ;
- Insérer dans les budgets régionaux et communaux des appuis conséquents aux RC.

Aux Radios Communautaires :

- Elaborer et diffuser des émissions d'information et de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociales.

VI. Coordination, suivi et évaluation

La mise en œuvre de la stratégie proposée exige une forte coordination et une synergie des interventions.

L'une des forces relevées dans le diagnostic est que le projet est bien accueilli dans la zone d'intervention, ce qui lui confère une bonne image et facilite l'appropriation par les différents acteurs, ainsi que la participation communautaire. Il a toutefois besoin de quelques ajustements, pour que les interventions collent totalement aux aspirations. Ainsi, des ressources suffisantes doivent être affectées à la communication et orientées vers la promotion du dialogue communautaire pour atteindre l'objectif de cohésion sociale, si importante pour la stabilisation de la région.

La radio communautaire est l'un des instruments majeurs de la communication et du dialogue communautaire : or, les stations de RC, naguère très nombreuses dans la zone, sont une à une tombées en panne : N'Gourti, Bilhardé, Kossotori, Yogo, Bouti, Tesker. Les autorités municipales, le Conseil Régional, et surtout les populations, souhaitent ardemment que ces radios soient réhabilitées, et que leur réseau soit renforcé. A cette fin, il s'avère utile que la Coordination nationale renforce sa concertation avec le HC3N, qui met en place les Maisons du Paysan dans les communes, pour que la place de la RC comme sous-composante, soit assurée.

La HACP devra aussi être un des premiers partenaires du projet sur le terrain, grâce à l'expertise qu'elle a acquise au fil des ans dans l'organisation des forums de cohésion sociale et à sa présence à Diffa à travers le « *Programme d'appui à la stabilisation et la cohésion sociale dans les zones frontalières Est et Sud-Ouest du Niger* ».

Pour atteindre véritablement une de ses cibles majeures, les jeunes, il est également utile que la Coordination et l'équipe opérationnelle développent une collaboration étroite avec le Conseil Régional de la Jeunesse de Diffa et ses relais dans les communes d'intervention, afin que les jeunes se mobilisent pour les travaux à HIMO et dans la sensibilisation sur la culture de la paix, notamment à travers les réseaux sociaux.

Pour les quatre années restantes du projet, il est important que les activités de communication soient davantage concentrées sur 2023 (année de revue à mi-parcours) et 2024 : 2025 devra être surtout consacrée au renforcement de la mobilisation communautaire pour la cohésion sociale et aux activités de plaidoyer visant la poursuite du projet et son extension.

Le suivi des activités de communication devra être assuré conjointement par les partenaires, à savoir l'équipe du projet, les PTF, le SE/SDS et les services techniques de l'Etat. Une périodicité trimestrielle est recommandée pour ce suivi.

En 2023 et 2025, une évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication devra enfin être menée, afin de mieux orienter les futures interventions dans ce domaine.

Annexe 1 : Termes de Référence pour le recrutement du Consultant pour l'élaboration de la stratégie de communication du PROLAC Niger

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le bassin du Lac Tchad fait partie des zones d'Afrique où sévit une insécurité entretenue par des groupes terroristes armés non étatiques avec pour corollaire une perturbation du tissu social et la destruction des moyens de subsistance traditionnels, des déplacements forcés de populations dans leur propre pays ou en direction des pays voisins. La violence de *Boko Haram* dans le bassin du Lac Tchad a touché de manière disproportionnée les communautés de ce bassin qui sont en première ligne de cette crise dévastatrice. En plus d'être les victimes innocentes de cet extrémisme violent, ces communautés subissent de plein fouet une désintégration de leurs moyens de subsistances (économique), un effondrement du tissu social et culturel fait jadis d'entre aide et de solidarité agissante. Plusieurs villages déplacés, des marchés fermés, des activités économiques suspendues, des raptés des personnes suivis des demandes de rançons, voilà comment l'on peut brièvement décrire la situation d'extrême précarité dans laquelle végètent au quotidien les communautés du Bassin du Lac Tchad.

Pour faire face à cette situation, les pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad) et la Banque mondiale se sont penchés sur la situation qui prévaut au sein de ce bassin. Les conclusions de leurs réflexions ont conduit à l'élaboration d'une Stratégie Régionale de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad qui prévoit notamment la mise en œuvre de projets régionaux porteurs pour juguler la pauvreté extrême qui y prévaut. L'avènement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) s'inscrit dans cette logique. Le financement du PROLAC par la Banque mondiale est né de cette réflexion pour appuyer ces pays de la CBLT à atténuer cette crise au profit des communautés affectées et celles d'accueil des déplacés.

Les présents TDRs sont élaborés pour le recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une stratégie de Communication et son plan d'action pour le PROLAC Niger.

B. OBJECTIF DE LA MISSION

C.1 Objectif principal :

L'objectif principal de la prestation est d'élaborer une stratégie de communication et son plan d'action pour le PROLAC- Niger dans le but d'accroître la visibilité du PROLAC au niveau local, national et régional ; et de favoriser l'appropriation des parties prenantes du projet.

C.2 Objectif spécifiques :

De manière spécifique, la prestation vise à :

1. Définir une vision et des objectifs clairs pour les efforts de communication sur toute la durée du projet PROLAC (jusqu'au 31 décembre 2025) ;
2. Préciser les actions/étapes nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de communication
3. Définir les activités annuelles de communication (les campagnes de communication, plaidoyer, activités de renforcement des relations publiques, les campagnes sur les réseaux

sociaux, etc.) ainsi que les coûts associés pour engager/impliquer les parties prenantes dans la promotion de leur participation aux activités du PROLAC

4. Préciser les responsabilités/actions des différents acteurs nationaux et locaux dans la mise en œuvre de la stratégie de communication
5. Identifier les messages clés sur le PROLAC adaptés aux principales parties prenantes et spécifier les canaux de communication, les méthodes de diffusion et les médias appropriés (vidéos, radios, presse écrite, les médias Web/en ligne, les médias traditionnels et les médias sociaux, etc), pour communiquer efficacement ces messages clés
6. Identifier les indicateurs/outils (ainsi que les parties responsables et les coûts) pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication
7. Produire un plan média pour toutes les communications sur le PROLAC afin d'assurer des formats cohérents contenant les logos et autres éléments graphiques à utiliser dans les futurs supports de communication (notes/bulletins d'information, contenus Web, communiqués de presse, publicités, modèles de diapositives de présentation, etc).

C. MÉTHODOLOGIE

Le Consultant proposera une méthodologie détaillée et suffisamment explicite permettant d'atteindre les objectifs de la mission et de produire les résultats attendus. Il est important d'adopter une approche participative et capitaliser sur des expériences en matière de stratégie de communication des projets (humanitaires et/ou de développement) exécutés ou en cours de mise en œuvre dans la zone d'intervention du PROLAC.

Le travail comprendra les étapes clés suivantes :

1. Analyse de la documentation du PROLAC et des projets intervenant dans la même zone du point de vue des aspects communication au développement ;
2. Consultations auprès des principaux acteurs concernés par la mise en œuvre du PROLAC ;
3. Analyse des données primaires et secondaires en vue de dégager les axes stratégiques pertinents pour une bonne communication dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet ;
4. Consolider les axes d'intervention en matière de communication en une stratégie de communication pour le PROLAC ;
5. Proposer un plan d'actions annuel budgétisé pour la mise en œuvre de la stratégie de communication ;
6. Présenter la stratégie de communication du PROLAC et son plan d'actions lors d'un atelier de validation ;
7. Intégrer aux documents de stratégie et du plan d'actions du PROLAC les observations issues de l'atelier de validation et produire les documents finaux.

Le travail doit nécessairement inclure une mission de terrain. Le Consultant travaillera sous la supervision du Spécialiste en Communication du PROLAC Niger et en étroite collaboration avec les autres Experts de l'UMOP.

D. LIVRABLES

Le consultant devra produire les documents suivants :

- Une stratégie de communication, qui propose un ensemble de messages clefs sur le PROLAC à promouvoir auprès des publics cibles au niveau national et régional; définit les moyens de mise en œuvre (médias et outils de communication), les groupes cibles indirects et directs (y compris les groupes cibles intermédiaires, comme les journalistes et les décideurs) et les groupes cible ultimes ; le dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie; un plan de financement ainsi que les recommandations pour la durabilité et l'institutionnalisation des actions qui vont être engagées
- Un plan de communication, comprenant les principales activités de communication devant être exécutées au cours de la durée restante du PROLAC et une estimation budgétaire de leur mise en œuvre.
- Un plan media avec les produits et les canaux de transmission adéquats.
- Les cahiers de charges des principales parties prenantes.
- Les rapports et compte-rendu des réunions préparatoires et des consultations.
- Un rapport final, qui présente les principales étapes du processus, les travaux réalisés, les enseignements tirés ainsi que des recommandations pour l'institutionnalisation et la durabilité des activités engagées.

E. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit disposer :

- D'un diplôme de niveau supérieur (au moins BAC+5) en Journalisme/Communication, Sciences de la Communication ou tout autre diplôme équivalent ;
- D'une grande expertise dans le domaine de la Communication pour le développement (au moins 10 ans) ;
- De solides expériences en matière d'élaboration de stratégie et du plan de communication au profit des projets et programmes de Développement Rural ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) prestations similaires durant les cinq (5) dernières années.
- Une bonne connaissance du terroir Nigérien et des questions de réfugiés, déplacés internes, de sécurité et de sécurité alimentaire ;
- De grandes qualités de conception de messages de communication ;
- Une bonne connaissance des outils et supports de communication adaptés au contexte de notre pays et notamment des régions de Diffa et de Zinder ;
- Avoir travaillé pour des projets de développement serait un atout.

Le consultant sera sélectionné selon la méthode « **Consultant Individuel** » en conformité avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016), révisé en Novembre 2017 et en Août 2018, et ouvert à tous les consultants de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Annexe 2 : Liste des structures/personnes rencontrées

1. M. Laoualy ADA, Coordonnateur national, PROLAC
2. M. Mahamane Chamsou MAIGARI, Spécialiste en communication, PROLAC
3. M. Dalla KORODJI, Président du Conseil Régional de Diffa
4. M. DJIDA Adam, Chef de l'Equipe opérationnelle, PROLAC, Diffa
5. M. MATTA Brahim, Expert Agriculture, PROLAC Diffa
6. Pr Ali MAHAMANE, Recteur de l'Université de Diffa
7. Dr Salamatou A. ILLIASSOU, enseignante chercheure, Responsable de l'Institut International pour la Paix, la Sécurité et le Développement (Université de Diffa),
8. M. Boukar BIRI KASSOUM, enseignant chercheur, Point focal PROLAC (Université de Diffa)
9. Mme Hassane TCHIMA, Directrice régionale de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant de Diffa
10. M. Mahamane JAMILOU, Directeur régional de l'Equipement de Diffa
11. Colonel Lawan HAROUNA, Directeur Régional de l'Environnement de Diffa
12. Lt-Colonel Lamine TRAORE, Directeur Régional Adjoint de l'Environnement de Diffa
13. M. BOUKAR Kazelma, Directeur régional de l'Agriculture de Diffa
14. Dr Boureima Halidou MAIGA, Directeur régional de l'Elevage de Diffa
15. M. Moussa RABIOU, Chef de Division Hydraulique villageoise et pastorale, Direction régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Diffa
16. M. Abba MALAM KIMI, Chef de Division Hydraulique urbaine, Direction régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Diffa
17. Mme Mariama KEITA, Chef de Station régionale de Diffa, Office de Radiotélévision du Niger (ORTN)
18. Mme BARMOU Asmaou Kanta, Maire de Diffa
19. M. Issa MOUSSA, Maire de Foulatari
20. M. Boukar MANI, Maire de N'Gourti (au téléphone)
21. M. Ousmane MALAM ABDOU, Maire de Tesker (au téléphone)
22. M. Souleymane HAMADOU, Conseiller municipal, N'Guelbéli
23. M. Ibrahim MANI, Maire de Goudoumaria
24. M. Idrissa Malam ADJI, 2ème adjoint au Maire de Goudoumaria
25. M. Bagalé OUMARA, Maire de Chétimari
26. M. Tahirou MOUSSA, Secrétaire général de la Mairie de Mainé Soroa
27. Elh Boulama ISSA, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Diffa
28. M. Mamadou ADJI, Secrétaire général de la Chambre Régionale d'Agriculture de Diffa
29. M. Rabé Mahamane KABIROU, chef d'antenne PARCA, Diffa
30. M. ABATCHA Elh Ari, Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Diffa (au téléphone)
31. M. ABOUKAR Issa, Rapporteur du Conseil Régional de la Jeunesse de Diffa
32. Mme MAHAMAN Abou Mariama, Membre du Conseil Régional de la Jeunesse de Diffa

Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier de validation (Dosso, 3-4 mars 2022)

1. M. Abdoulaye COULIBALY, Secrétaire Général du Ministère de la communication et des Relations avec les Institutions
2. M. Mounkaila INGOILA, Directeur de la Communication P.I. (Ministère de la Communication)
3. M. Laoualy ADA, Coordonnateur National, PROLAC
4. M. ABDOU Amadou, Coordonnateur Adjoint, PROLAC
5. M. Mahamane Chamsou MAIGARY, Spécialiste en communication, PROLAC
6. M. Abdourahmane TAR, Responsable Suivi-Evaluation, PROLAC
7. M. Sanoussi Maman RACHID, Spécialiste Passation des Marchés, PROLAC
8. M. MAINASSARA Amadou, Responsable Sauvegardes sociales, PROLAC
9. Mme LAMINOUE ATTAOU Nana Hadizatou, Spécialiste en Sauvegardes environnementales, PROLAC
10. M. Oumarou LALO KEITA, Conseiller principal/Chef de Département Information et Communication, Cabinet du Premier ministre
11. M. Zourkalleyni BOGARI, Directeur du Département Communication, Mobilisation sociale, Renforcement des capacités, HC3N
12. M. Saidou DAOURA, Spécialiste en communication et Gestion des connaissances, PIMELAN
13. M. MOUHA Ahmadou, Spécialiste en communication, PRODAF
14. M. ABDOURAZAK Aboubacar, Directeur des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
15. M. MOUSSA Maï Moussa, Chef de Division de la Programmation des secteurs du Développement rural et de la Sécurité alimentaire, Ministère du Plan
16. Mme BOUKARY Aminatou, Directrice des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques, Ministère de l'Agriculture
17. M. ZAKARIYAOU Yahaya, Directeur des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques, Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire
18. Inazadan MOUNKAILA, Expert en communication, ORTN
19. M. Kiassa ABOUBACAR, Expert en communication, IFTIC
20. Mme ALI DOUNGOU Aminatou, Responsable Suivi-Evaluation, SE / SDS Sahel Niger
21. M. INGAY Issoufou, Sociologue, OSC
22. M. Mourtala Mahamane KABIROU, Responsable Administratif et Financier, PROLAC
23. Mme MAINASSARA Ramatou, Comptable, PROLAC
24. Mme Bassirou Amina Alassane, Assistante administrative, PROLAC
25. Mme ISSA Mohamed Fadi, Chargée de communication, SDS Sahel Niger
26. M. IDIMAMA Kotoudi, Consultant en communication pour le développement
27. M. MOUMOUNI Adamou, Chef Unité Opportunités économiques, SDS Sahel Niger
28. M. HAMA Boukari Abdoulsalam, Chef de Division DAIDRP, HACP